Notre correspondant particulier à Vienne écrit : manœuvres d'automne de l'armée fédérale pienne, qui viennent de prendre fin, ont environ 6,000 hommes, soit le tiers des efectifs de cette armée. Elles se sont exécutées estamment en Basse-Autriche, entre le Danube, Enns et l'Ybbs, dans une région couverte de collines et coupées de nombreux cours d'eau. La Nouvelle Presse Libre remarque qu'aucune question stratégique de la défense nationale ne pouvait se résoudre ni même se poser sur un terrain aussi é oigné des frontières de l'Autriche, mais, d'ailleurs, très judicieusement choisi.

Les exercices que la direction des manœuvres a fait faire aux troupes, en dernier lieu à des brigades de la Basse et de la Haute-Autriche, ent été instructifs à tous égards. Malgré le manque d'avions, de chars de combat et d'artillerie Lourde, ils ont offert un tableau aussi exact que possible de la guerre moderne aux soldats autrichiens et à lours officiers. De plus, ils ont resserré les liens entre l'armée et la population. Après le défilé final, des détachements de l'ar-

mée sont allés déposer une couronne sur le monument érigé à Haag, aux morts de la grande guerre. Le journal officieux Reichspost relève que les attaches militaires étrangers qui assistaient aux manœuvres, accomplissant un geste chevaleresque, assistèrent à cette pieuse cérémonie.

#### CHINE

#### La propagande communiste

Suivant un télégramme de Shanghaï à l'Observer, de Londres, l'activité communiste cause une anxiété croissante au gouvernement nationaliste. Presque tous les jours des perquisitions, faites par les autorités chinoises et étrangères, permettent de découvrir des foyers de communistes internationaux à la solde de Moscou.

#### La situation est mauvaise à Pékin

Le correspondant à Pékin de l'Observer signale que la situation dans cette ville, à la suite des dernières opérations militaires et du transfert de la capitale à Nankin, est devenue sérieuse. Plusieurs milliers de magasins et de nombreuses écoles ont dû fermer. Les prisonniers sont sans nourriture, les fonds nécessaires à leur entretien manquent. Les compagnies d'électricité et des eaux se proposent de fermer également car elles me peuvent se procurer du charbon aux prix actuels. De nombreux appels ont été adressés à Nankin, mais en vain.

#### Une ombrelle d'honneur

Suivant un télégramme de Tien-Tsin aux journaux américains, le général Butler, de Philadelphie, vient de se voir offrir une immense ombrelle de cérémonie, comme « gage d'appréciation des services qu'il a rendus au peuple chinois lorsqu'il était commandant des fusiliers marins américains en Chine ».

Cette ombrelle, qui mesure près de trois mètres de diamètre et dont le manche n'a pas moins de 5 m. 50 de long, lui a été offerte par une délégation de 400 Chinois résidant à Tien-Tsin.

#### HOUVELLES DIVERSES DE L'ÉTRANGER

EMPIRE BRITANNIQUE. - Le ministre de l'air annonce la disparition dans la mer du Nord d'un avion naval, attaché au navire porte-avions Argus, au cours d'une reconnaissance, le 6 septembre. Les deux officiers aviateurs et le télégraphiste qui étaient à bord sont considérés comme perdus.

ESPAGNE. - Samedi a eu lieu à Saint-Sébastien l'exhumation des dépouilles mortelles de quatre militaires français, le sous-lieutenant Savoier, un contremeître et un matelot télégraphiste, appartenant à l'équipage du vapeur français Lyndiane, torpillé à la hauteur de Guetaria, le 15 juillet 1916, par un sous-marin allemand. Le quatrième cadavre est celui de l'aviateur Louis Arthur Appe, qui périt carbonisé en volant sur Lasarte, par suite de l'incendie de son avion. Les corps seront transportés en France.

Pologne. - M. Xavier Fierich, président de la commission de codification, recteur de l'université de Crabre de l'Académie des est mort subitement à Varsovie.

C'est un des plus notoires juristes polonais qui disparaît. Il était l'auteur de nombreux travaux scientifiques en langues polonaise et étrangères.

- A Gdynia, en présence de M. Doleal, vice-ministre du commerce, et de l'ambassadeur de France, a eu lieu l'inauguration de la ligne de navigation polono-fran-

çaise Gdynia-le Havre-Amérique du Sud. Le service est assuré par une compagnie de navigation française. Pour commencer, deux vapeurs battant

pavillon français, puis plus tard polonais, transporteront des émigrants et des marchandises. Le voyage aller et retour de l'Amérique du Sud durera 60 jours. BRÉSIL. - Les Etats producteurs de café, réunis à

São-Paulo, ont examiné un plan de défense du café, notamment en France et en Amérique du nord. Les ques-tions de propagande et d'exportation des cafés ont été spécialement discutées. On a décidé d'adopter un cachet et une bande pour les sacs destinés à l'exportation en vue d'une identification facile.

# DANS LE PROCHE-ORIENT

# L'état de sante de M. Venizelos

On télégraphie d'Athènes, en date du 8 septembre, le bulletin de santé suivant de M. Venizelos Température normale. L'état général est excellent. On relève néanmoins quelques traces d'albumine.

#### L'attitude du parti croate

On télégraphie de Belgrade : M. Matchek, président du parti paysan croate, a fait aux représentants de la presse des déclara-tions qui fixent le point de vue des Croates dans la question des rapports de la coalition paysanne-démocrate avec les partis gouvernementaux.

M. Matchek a déclaré entre autres : Je me réjouis que les milieux politiques Belgrade aient des instants de lucidité. Je me réjouirais encore bien plus s'ils se rendaient enfin compte que des créations historiques ne peuvent pas être impunément détruites.

Je me réjouirais également si Belgrade adoptait point de vue de la coalition paysanne-démocrate tel qu'il ressort de la résolution votée le 1° août, dernier et qui revendique l'égalité entière de droits pour toutes les individualités nationales et historiques.

Il est évident qu'une solution prévoyant un élargissement des régions actuelles ou toute autre solu-tion analogue ne suffirait pas, car la souveraineté nationale doit trouver son expression tant dans le pouvoir législatif que dans le pouvoir exécutif, en accordant à l'Etat tout ce qui lui est nécessaire pour assurer son unité vis-à-vis de l'étranger.

M. Matchek a ajouté qu'il était indispensable de prendre des garanties contre toute hégémonie. La crise gouvernementale bulgare

On mande de Sofla: M. Liaptchef, président du conseil du gouver-

nement démissionnaire, a reçu mandat de former le nouveau cabinet. Dans un communiqué adressé à la presse, M. Bourof, ministre des affaires étrangères, dément de la façon la plus catégorique les assertions parues dans certains organes de la presse bulgare et de la presse étrangère, tendant à faire croire qu'il aurait suscité la démission du cabinet en présentant sa propre démission et qu'il aurait exercé une pression sur le président du conseil

### CORRESPONDANCE

A propos de Miranda

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le directeur,

pour provoquer une crise ministérielle.

Dans votre numéro du 12 août dernier, vous avez publié, au sujet du monument au général Miranda, destiné à être inauguré prochainement à Valmy, une lettre de M. Andres Ponte, faisant, avec raison, ressortir l'origine espagnole du person-

A vrai dire, cette origine pourrait, à son tour être elle-même objet d'analyse. En effet, au début de son important ouvrage sur Miranda et la Revolution française, M. Perez Parra rappelle ce qui suit : Francisco Antonio Gabriel de Miranda est né à Caracas en 1752, au mois de juin, de Sebastian de Miranda et de Francisca Antonia Rodriguez de Espinosa. Son père appartenait à une

famille basque établie aux Canaries. Il est à noter, en passant, que le nom de la mère dénote de façon indiscutable une ascendance israélite, circonstance qui, du reste, n'offre aucun ceractère exceptionnel dans la péninsule où abondent les Abreu, les Guzman (Osman), les Pereira, les Gomez, etc.

De toutes façons, aux points de vue soit potique et légal, soit sentimental, le problème n'est pas résolu et, à cet égard, ne conviendrait-l' pas d'écouter la voix de Miranda lui-même ? Précisément, voici, suivant un texte rapporte également par M. Perez Parra, comment l'exl'eutenant de Dumouriez en 1792, s'est exprimé, en juin 1796, à ce sujet, au moment où arrivait à Paris Antonio Nariño, autre précurseur de l'Indérendance, amené de la Nouvelle-Grenade comme prisonnier, sous l'inculpation d'avoir traduit et publié la Déclaration des droits en 1794, à Santa-Fé-de-Bogota, mais qui avait réussi à s'échap-per au moment où le valsseau jetait l'ancre à Cadix le 17 mars 1796. « Je suis résolu, dit Miranda, envers et contre

tous (notamment Louvet et Poullier) à rester fidèle aux engagements contractés avec la République française, engagements que j'ai scel-lés en combattant pour elle. Toutes les calomnies, toutes les persécutions n'affaibliraient point les sentiments que je lui ai voués en acquérant le titre de citoyen français. » (Op. cit., p. 368.) Comment se déclarer, de façon plus catégorique,

français de cœur? Cependant Miranda parut depuis incliné du côté de l'Angleterre. A Londres, où il avait déjà résidé en 1789, et où il avait été en relations avec Pitt, il passa la plus grande partie des années 1797 à 1801. Le 16 janvier 1798, installé déjà, derechef, aux bords de la Tamise, il écrivait à Pitt :

« ...La tyrannie française ayant pesé sur moi plus que sur tonte personne. » L'homme ondoyant et divers que nous ont dépeint non seulement les Montaigne et les La Fontaine, mais encore les plus graves historiens, est

de tous les temps et de tous les pays Pourtant si l'on veut chercher l'unité de la vie de l'ami de Pétion et de Brissot, qui fut favori de la marquise de Custine après avoir été dans les bonnes grâces de Catherine II, du précurseur de l'Indépendance du Venezuela, ne peut-on pas la trouver dans l'idéal ou le songe de liberté qu'il servit dès 1779-1782, comme lieutenant d'un ba-taillon adjoint par l'Espagne aux troupes de Ro-

chambeau et de Washington? S'il est mort, le 14 juillet 1816, écroué dans la prison de Cuatro-Torres, à l'arsenal de la Car-raca, près Cadix, c'est en somme pour avoir lutté

en 1811-1812 pour l'émancipation de son pays. En 1836, son nom fut inscrit à la voûte de l'Arc de Triomphe, au-dessus du sol sacré où devait être appelée à reposer, quelque quatre-vingts ans plus tard, la glorieuse dépouille du Soldat in-

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

> Correspondant des académies nationales d'histoire de Bogota, Caracas et Quito.

# LE TESTAMENT DU MIRACLE

LE DÉNOUEMENT (suite)

de ses misères passées et de la bonté secourable de Mme de Courvinier à laquelle il a voulu rendre ce reconnaissant et public témoignage.

monstruosité... Et cependant j'étais convaincu que malgré tout il n'avait jamais cessé de m'aimer... Mº Quillot, continue le témoin, se chargea de régler la succession de notre sœur, demanda une procuration générale, se fit promettre la moitié de la succession.

Il voulut aussi me réconcilier avec mon frère « Je verrai, dit-il, l'homme de bronze (c'est bien le nom qui convenait à mon frère) et je verrai si on peut avoir quelque chose de lui. - Si vous voyez mon frère, lui dis-je, je vous défends for-mellement de lui parler de moi. Il croirait que c'est pour son argent. »

ment les réserves qu'il avait mises à sa permission de tenter un rapprochement.

- Quillot part, mon frère meurt, me laissant une rente de mille francs. Personne ne m'en avertit. La famille — procédé que je soumets à votre appréciation — ne m'a pas même fait figurer sur les lettres de faire-part, messieurs les jurés, pas même. On les a envoyées au nom de ses « neveux », des neveux qui sont tout juste des cousins de sa femme

mois après, je reçois une première lettre de Quillot me disant, avec des précautions oratoires et des circonlocutions, que j'héritais de mon frère. Plus tard, comme je lui disais que les précautions étaient inutiles, il me répondit qu'il avait eu peur « de me foudroyer ». Ah! vraiment ! me foudroyer, moi, un vieux républicain... avec un million !... moi qui ai, grâce à ma foi républicaine, bravé l'exil, la faim, la misère ! Allons donc ! Et après un court moment de trouble, le té-

- J'ai vu le testament; il ne paraît pas possible qu'un notaire l'ait rédigé. C'était le style, les phrases, les expressions favorites de mon frère. connaissais sa façon d'écrire. J'avais lu les drames et vaudevilles qu'il a commis dans sa jeu-

sourit aussi. Il croit et veut croire à l'authenticité du testament :

— Je vous répète, dit-il, que mon frère ne me détestait pas. Il a gardé toutes mes lettres. On les a retrouvées... Ce qui l'a retourné, c'est la conduite de mon fils, en 1870. Infatué de son nom, ayant appris quelle honnêteté était la mienne et que mon fils avait illustré ce nom sur les champs de bataille, il a éprouvé sans doute une révolution, il a réparé ses torts... Mais, je tiens à le dire, c'est en simple soldat que mon fils a combattu contre l'Allemagne, et non, comme on l'a imprimé, en qualité de sergent. Je n'aurais jamais admis qu'il acceptat de grade sous cet infame régime de Bonaparte.

et sincère :

je sais du crime que vous jugez. La victime? C'est moi. Il n'y en a pas d'autre. Je restituerai, s'il y a lieu... Sans gros cœur, ne me plaignez pas ! Je ne tiens pas à la richesse... Ceux-là (le témoin montrait les accusés) s'en iront avec une condamnation, peut-être; ceux-ci (il désignait la partie ci-vile) s'en iront avec la fortune; moi, je m'en irai comme j'étais venu... sans le sou....

On entendit encore quelques témoins qui avaient à l'enquête attesté déjà que M. de Courvinier l'aîné parlait sans cesse de son testament, tel qu'il l'avait rédigé en 1880, qu'il faisait sans cesse allusion à ses neveux comme à des héritiers définitivement désignés. Puis

Reproduction interdite.

Malgré toute la sympathie respectueuse dont le public enveloppait le témoin, on trouva un peu long son exposé de la première affaire de succession - la petite affaire Granbourg dont s'était occupé, en 1884, M° Quillot et qui n'avait pas rapporté une grosse somme.

- Je ne pouvais quitter Genève, dit-il. C'est là que j'avais mon commerce et je ne voulais pas le laisser tomber... Non, je ne pouvais quitter Genève, cette terre de liberté, où j'avais passé tout mon temps, où j'avais passé par la misère, par la échappait. Il plaidait au fond même des chofaim... Car j'ai su ce que c'était que la faim, mes-sieurs les jurés. Oui, je l'ai su... Dans ma détresse, une seule main m'a secouru: ma belle-sœur! C'est elle qui m'a fourni sur ses économies - quand j'ai été condamné par les infâmes commissions mixtes de l'infâme Bonaparte - de quoi m'exiler, de quoi gagner à pied la Suisse, et jamais elle ne m'a abandonné.

L'octogénaire s'arrête, un peu essoufflé, ému Puis, il reprend:

...Mon frère ne voulait plus me voir. Mes idées républicaires et athées lui semblaient une

Sa mémoire servait mal à ce moment le témoin qui voulait sans doute indiquer seule-

Je ne pensais plus à rien, quand, dix-huit

moin, dans le silence qui dure, reprend son récit :

nesse... On sourit et M. de Courvinier, à ce souvenir.

M. de Courvinier semblait oublier que ce n'était pas pour l'empereur que se battait sor fils, mais pour le pays. Le vieillard termina sa déposition avec une simplicité spirituelle

- Voilà mon histoire, messieurs. Voilà ce que

Et souriant encore au jury, gaiement résigné, le vieux philosophe regagna sa place, au milieu du public qui admirait et ne disait rien. - Appelez un autre témoin, prononça le président, qui renonçait à trouver la phrase nécessaire pour rendre hommage à cet homme qui « tenait 'argent, sans que l'argent le tînt ».

l'audience fut renvoyée au lendemain.

#### Toute une longue journée fut réservée aux réquisitoire et plaidoiries.

À la table de la partie civile, à côté de MM. de Kraan, se tenait leur avocat, un petit homme à figure coupante, à favoris blancs, au grand nez en bec, à la voix aigue, parfois grinçante. Ses phrases allongées, agencées, balancées, d'un classicisme continuel et qui parfois semblait parodié, donnaient d'abord une impression de montagnes russes : des hauts, des bas et le même trajet sans cesse. Puis peu à peu l'attention éfait prise. Quel ajustement exact des parties! Quelle sûreté, quelle clarté, quelles nuances! Le profane demandait : « Qui estce? - C'est le bâtonnier Barboux. » On continuait d'écouter. Quel avocat! Il savait tout. Il avait tont lu, tout retenu, tout noté. Rien ne lui ses. Au civil, il enseignait aux juges le senset la portée des textes, les causes des variations de la jurisprudence; il replaçait les lois au temps de leur naissance, connaissait le détail de leur mise au monde et leurs origines.

(A suivre.)

#### NOUVELLES DU JOUR

#### M. Paul Painlevé à Metz

HENRI VONOVEN.

M. Painlevé, ministre de la guerre, accompagne du géneral Carence, chef de son cabinet militaire : du général Debeney, chef d'état-major général de l'armée; du général Filoneau et de M. Albert Lebrun, sénateur de Meurthe-et-Moselle, vice-président du Sénat, arrivera lundi matin à Metz.

Le ministre de la guerre sera reçu par le général le Lardemelle, gouverneur militaire de Metz, commandant le 6° corps d'armée, et par le général Hirschauer, sénateur de la Moselle et président de l'Union lorraine pour la défense de la frontière du nord-est.

M. Painlevé et les personnalités militaires et civiles qui l'accompagneront séjourneront à Metz du 10 au 13 septembre, où ils examineront les projets relatifs aux travaux de fortification de notre fron-

#### M. Loucheur à Lyon

M. Loucheur, ministre du travail, qui assiste en ce moment aux travaux de la Société des naions, à Genève, s'était cependant, hier, rendu à Lyon, où il a eu l'occasion d'exposer les avanlages de la loi qu'il fit voter par le Parlement, à a veille des vacances. Reçu à la préfecture du thône par son co lègue de l'instruction publique, 1. Edouard Herriot, député-maire de Lyon, par M. Vallette, préfet, et par la plupart des parlementaires du departement, le ministre a visité successivement l'hôpital en construction de Grange-Blanche, la Maison des mères-nourrices et le groupe des habitations à bon marché du quartier Gerland.

Puis il s'est rendu à l'hôtel de ville où, dans le grand salon, sous la présidence de M. Edouard Herriot, il a fait une conférence sur la loi du 13 juillet 1928.

En 1930, avait déclaré M. Edouard Herriot, Lyon aura lépensé quelque 40 millions pour créer 1,135 logenents; dans deux ou trois ans, elle aurait doublé ce chiffre, mais elle va faire beaucoup mieux, grâce aux facilités qu'elle va trouver dans la loi Loucheur.

#### Et M. Loucheur d'ajouter :

La nouvelle loi n'a pas seulement pour objet de favoriser l'accession à la propriété d'une maison indiiduelle, mais de construire des maisons collectives où chacun pourra devenir propriétaire de son logement. Il s'agit d'aménager, par an, 40,000 logements à bon marché et 12,000 logements moyens sur l'ensemble du

Le ministre a fourni alors des détails techniques ur les conditions de prêt et sur les avantages consentis aux familles nombreuses, qui pourront bénéficier d'une prime progressive et faire ainsi construire, par exemple, pour 13,000 francs seuement, une maison de 28,000 francs.

Il s'agit, en effet, de favoriser pour l'ouvrier l'accession à la propriété individuelle et M. Loucheur a montré tous les avantages de la nouvelle loi sur la loi Ribot : aide plus grande de l'Etat accordée aux ouvriers, aux pères de familles nom-breuses, aux mutilés de la guerre et du travail, facilités données aux offices et aux sociétés d'hades taux beaucoup plus avantageux. La loi est complète et se suffit à elle-même

Il n'y aura pas de règlement d'administration publique, la mise au point se fera par décrets; ces décrets sont actuellement élaborés au ministère du travail : dans six semaines à deux mois, tout sera prêt et la loi entrera immédiatement en application. Que les intéressés et d'abord les communes se haent de déposer leurs projets et leurs demandes de

orêts ou de subventions. Et se tournant vers M. Edouard Herriot, le mi-

nistre lui a dit amicalement: Votre programme est trop timide! Dépêchez-vous de ne présenter, à partir du mois prochain, et quatre mois

de suite, un projet pour la construction de 250 logements, soit au total 1,000 pour 1929. Vous serez encore nu-dessous des besoins. J'attends de cette loi un démarrage foudroyant comparable à celui qu'annonce Paris. On a fait des objections avant de bien connaître cette oi, a dit encore M. Loucheur. C'est pourquoi j'ai pris e bâton de pèlerin pour expliquer cette vaste œuvre nationale à laquelle j'ai attaché moins mon nom que

A une question précise formulée par un des assistants qui demandait que le maximum pour le prix de construction fût relevé, M. Loucheur a répondu :

Je sais le prix des maisons dans toute la France et je m'oppose actuellement à tout relèvement du maxi-

mum, sauf pourtant pour les grandes villes comme | chée par l'agence de publicité de la « Presse réu-Lyon, Marseille, etc., qui doivent évidemment bénéficier du maximum de Paris en raison du prix plus élevé de la construction. C'est une modification à la loi que je proposerai l'an prochain.

Le ministre a ajouté qu'il va faire éditer une brochure dans laquelle les villes, les sociétés et les particuliers trouveront tous les renseignements qui leur permettront de profiter des avantages de a loi. En outre, des fonctionnaires seront délégués dans chaque département pour donner aux intéressés toutes les indications nécessaires. M. Loucheur a consacré sa matinée d'aujourd'hui à la visite de l'institut bactériologique, du

dispensaire et de la pouponnière de Caluire, après quoi il est reparti pour Genève en automobile.

#### M. Queuille à Lyon

M. Queuille, ministre de l'agriculture, a inaugure aujourd'hui, en compagnie de M. Herriot, ministre de l'instruction publique, maire de Lyon, les nouyeaux abattoirs et le marché aux bestiaux de la

Ces abattoirs modèles, bâtis sur un terrain de 25 hectares, à proximité du Rhône, sont reliés à la voie ferrée par plusieurs embranchements. Les exigences de la vente à Lyon sont annuellement de 50,000 bœufs, 90,000 veaux, 195,000 moutons, 55,000 porcs et 2,000 chevaux. Tous les bâtiments sont orientés dans le sens nord-sud, ce qui influence favorablement l'éclairage et l'aération du marché aux bestiaux, constitué par un immense hall, celui de l'exposition de 1914 couvrant 17,600 métres carrés. A proximité ont été aménagées les écuries. sept bouveries, sept bergeries et trois boucheries pouvant contenir respectivement 2,062 bovins, 2,184 veaux, 10,000 moutons et 5,000 porcs.

#### Le 5° congrès de la Semaine du combattant

Notre correspondant de Troyes nous écrit : La seconde journee du congrès de la Semaine du combattant a été occupée par les séances des com-missions qui ont élaboré un certain nombre de vœux et de résolutions parmi lesquels notam-

ment: Ascendants : que toutes les mesures de restriction à leurs droits scient supprimées dans le plus bref délai.
Orphelins : que les orphelins de guerre aient droit la même réparation matérielle que les orphelins des

Pupilles de la nation : que soient reconnus pupilles sans condition de fortune, les enfants des pensionnés anciens combattants, nés après le 23 août 1920. (Sur ce même sujet, et à propos de l'affaire Seguy-Agar) : que les fonctionnaires des offices des pupilles

soient recrutés parmi les titulaires de la carte du combattant et leurs ayants droit, et qu'en conséquence, les employés ne remplissant pas ces conditions soient immédiatement licenciés. Le bureau de la Semaine devra intervenir d'ur-

gence auprès des pouvoirs publics pour obtenir avant le 30 septembre, la mise en congé des fonetionnaires visés. Au cas où le gouvernement ne donnerait pas satisfaction, la Semaine devra prendre toutes mesures utiles pour imposer le 'espect et l'application rapide de cette décision. Parmi les vœux adoptés, il faut citer les sui-Résolution engageant les anciens combattants

prendre une part active aux prochaines

élections cantonales et aux élections municipales de 1929; demandant à toutes les associations locales d'agir de telle sorte que le plus grand nombre possible de leurs militants entrent au mois de mai prochain dans les assemblées communales pour y jouer un rôle actif d'action sociale; décision de charger le bureau de diffuser dans toute la France un manifeste rédigé à l'occasion des élections cantonales et des élections municipales. Vœu que les anciens combattants (les congréganistes comme les autres) jouissent individuelle-

ment des mêmes libertés et des mêmes droits que les autres citoyens; qu'aucune loi d'exception ne puisse les en priver, ceci sans entrer dans l'examen de principe de la loi de 1901. Vœu contre le développement de l'alcoolisme

et de la pornographie. Résolution donnant mandat au bureau de communiquer au conseil d'administration de la confédération nationale les rapports sur l'action civique et sur l'action sociale présentés au congrès de Troyes: invitant les associations d'anciens combattants à se livrer à l'étude des questions sociales et à se grouper autour d'un vaste pro-gramme d'action sociale; demandant le droit pour leurs groupements d'être représentés au sein du conseil national économique.

# L'agitation autonomiste

Toute la mansuétude, toute l'indulgence manifestée à l'égard des autonomistes ne les empêche pas de continuer leur œuvre néfaste. Voici, en effet, que, à la veille de nouvelles élections, paraît un nouveau journal autonomiste, qui est édité à Strasbourg par l'Erwinia. Son premier numéro a vu le jour hier samedi. Il est présenté sous l'étiquette anodine et sympathique d'un journal indé-pendant, déclare n'être lié à aucun parti, se prétend l'organe des intérêts professionnels et économiques, et, ajoute-t-on, « luttera contre toute po-

litique de violence dans le pays ». Le nouveau venu s'appelle E. L. Z. Ce titre est le résultat de l'assemblage des premières lettres de Elsass-Lothringische Zeitung. Ce journal noiera une partie du pays sous un flot de papier et de multiples suppléments littéraires, artistiques, scientifiques, professionnels, etc., car il y aura même une page spéciale pour les fonctionnaires et les employés de chemins de fer, etc. On prétend qu'il est destiné tout particulièrement aux milieux protestants de la région que le Kurier, trop clérical, ne touche pas. Il est imprimé à Colmar, par le Kurier, qui semble d'ailleurs jouer un certain rôle dans sa création.

La publicité pour le nouvel organe — qui pour se lancer tirera à 25,000 exemplaires — est recher- convie.

nie », c'est-à-dire des trusts de l'Alsatia (abbé Haegy), Colmar, et de l'abbé Schiess de Strasbourg. Ajoutons qu'un des membres de la rédaction colmarienne de l'E.L.Z. qui aura deux rédactions, une à Colmar, l'autre à Strasbourg, est M. Ritter, ancien rédacteur et gérant de la Volksstimme.

L'on paraît être en présence d'une double macuvre: mancuvre autonomiste pour atteindre les milieux réfractaires à l'influence du clérical Kurier: manœuvre du Kurier même,qui commence s'apercevoir — surtout après la lettre pastorale de Mgr Ruch — qu'à la longue il ne pourrait res-ter en état de rébellion plus ou moins ouverte contre l'autorité de son évêque et continuer journellement son alliance immorale avec les ennemis

de la religion, troupes du même front unique. Le Kurier mettra donc en avant ce nouveau journal, qui portant l'étiquette « d'indépendant » n'aura pas à prendre les mêmes égards que l'abbé Haegy. Lentement le Kurier rentrera alors dans le rang et reprendra figure de journal catholique, uniquement catholique, prêt cependant, n'en dou-tons pas, à se jeter dans la mêlée au premier signal des amis autonomistes.

#### Manifestation patriotique

Le 109° régiment d'artillerie, en garnison à Angers, vient de terminer ses tirs au camp de Biard, près de Poitiers. Avant de rentrer dans leurs foyers, les réservistes de ce régiment ont tenu à déposer une couronne au pied du monument élevé, à Poitiers, à la mémoire des morts de la grande guerre.

## REVUE DE LA PRESSE

#### PRESSE PARISTENNE

La succession de M. Bokanowski est l'occasion l'intrigues et de manœuvres que nous avons appréciées ces jours derniers. Curtius, dans le *Gaulois*, les qualifie aujourd'hui d'« écœurantes» et déclare que « nul ne pouvait imaginer un tel déploiement le combinaisons et de si hardies injonctions adres-

sées à M. Poincaré ». Notre confrère ajoute : C'est qu'on oublie, durant les vacances, ce qui se rame rue de Valeis, dans les loges et au fond de outes les officines cartellistes. Avant même la disparition de M. Bokanowski, les radicaux extrémistes étaient décidés à livrer bataille. Ils ne se génaient pas pour annoncer à M. Poincaré que leur patience était bout et que le moment était venu d'en finir avec

'union nationale. Que manque-t-il, d'après ces bons apôtres, à M. Poincaré, pour être parfaitement tranquille? Ce n'est ni un budget, ni la sagesse des fonctionnaires, ni le déclin du communisme, ni une politique étrangère qui ne conduise pas à des abandons périlleux. Ces sujets-là, qui inquiètent la majorité des Français, ne troublent pas les radicaux. Pour eux, l'essentiel est que M. Poincaré compte les radicaux dans sa majorité, et il ne les a pas.

Mais l'arrangement est tout trouvé. Que M. Poincaré allège son ministère, qu'il se sépare de M. Marin, qu'il prenne deux ou trois radicaux bon teint, de préférence quelques naufrageurs du cabinet Herriot, et immédiatement tout deviendra facile. Les cent trente affiliés du parti radical et radical socialiste feront à M. Poincaré la grâce de voter pour lui, et même de le garder comme président du conseil. Il est vrai que dans cette aventure M. Poincaré risque de perdre tout prestige, toute autorité, et même davantage. Mais les radicaux n'ont pas pensé à ce détail, et si d'aventure ils y songent, il est probable qu'ils prendront aisément leur parti du discrédit jeté sur le chef du gouvernement. Prenant texte du remarquable discours prononcé

si instructifs que le président du conseil a mis en lumière font l'éloge du régime républicain et établit un parallèle entre ces résultats tangibles et l'œuvre de division que tentent, sous couleur d' « union républicaine », MM. Caillaux et Montigny, qui veulent reformer alliance avec le parti socialiste: Ah ! que d'appels, que de prières il reçoit depuis

hier par M. Poincaré, l'Avenir assure que les faits

quelque temps ce parti dont les cartellistes pleurent grande défection !

Lisez la suggestive enquête sur la « majorité possible » qu'a instituée la Volonté et qui se poursuit cha-que jour. Lisez la réponse fournie, hier, par M. Jammy Schmidt. C'est toujours le même refrain. C'est la même supplication, ce sont les mêmes remontrances qu'on adresse journellement à ces « chers amis » socialistes pour refaire ce bloc des gauches, que le ministère Méne a vu se dresser contre lui, il y a tout juste trente

Car ces gens qui ont tout le temps le mot de « progrès » sur les lèvres, n'ont pas seulement fait un pas depuis cette époque celèbre. Ils sont toujours au même endroit, remachant les mêmes idées, entretenant les Mais leurs efforts resteront vains, cette fois, à la

condition que la majorité d'union, de concorde républi-

caine garde une cohésion parfaite et, surtout, ait conflance en elle. De même, M. Emile Tissier écrit dans la Victoire Pour le dictateur en baudruche de Mamers, il est intolérable qu'un strapontin ait été accordé aux groupes

de la Chambre qui constituent le noyau le plus fidèle de la majorité d'union nationale. L'homme du Rubicon est là qui, « fidèle à son passé », entend faire respecter la tradition des hommes de gauche, pour qui on ne peut être républicain

en même temps que catholique. Il somme donc M. Poincaré, dont le respect de l'intangibilité des lois laïques lui est bien connu, d'en finir avec l'union nationale et de n'accueillir dans son entourage que des hommes dûment estampillés par la rue de Valois et la rue Cadet.

pour que ses conseils et ses menaces soient pris au Il est probable que M. Poincaré y regardera à deux fois avant de se lancer dans l'aventure à laquelle on le

M. Caillaux est peut-être un peu trop « dégonflé »

# CHRONIQUE CHORÉGRAPHIQUE

# La danse au théâtre en 1928

Il convient, en principe, de commencer ce bref rapport annuel sur l'état de la danse théâtrale en France par le compte rendu de l'activité, dans ce domaine, de l'Académie nationale de musique. Doyen et modèle des théâtres de danse, fier, avec raison, d'une continuité bientôt trois fois centenaire, l'Opéra est actuellement seul, en Europe occidentale, à disposer d'un corps de ballet régulier et nombreux, formé selon des méthodes éprouvées, et dont le recrutement est assuré par l'Ecole. Parmi tant de compagnies ambulantes, vivant sous la tente et courant le monde au

gré des engagements, ce Conservatoire de la

danse française, ayant pour résidence la Maison de Garnier, est l'unique institution stable. Tout semble assigner la première place à un organisme à ce point favorisé. Mais, en réalité, cet immense acquis, cet immémorial prestige, cette situation privilégiée, ne servent, à la longue, qu'à paralyser toute velléité d'initiative. Cet état de langueur étant devenu chronique, le ballet de l'Opéra achève de dilapider son patrimoine de gloire et traite la tradition, dont il relève, en bien oisif. Aussi son apport artistique a-t-il été, au courant du dernier exercice, à peu près nul, sauf pour certains travaux d'entretien et de replâtrage d'un répertoire de danse restreint et troué de béantes lacunes. La louange s'arrête devant un rendement aussi faible de cette imposante ma-

chine tournant à vide... Nous nous empressons d'autant plus de mentionner deux reprises d'ouvrages lyriques, celle du Miracle de M. Georges Hüe et celle du Marouf de M. Henry Rabaud (émigré à l'Opéra), pour lesquels le maître Nicola Guerra a réglé deux divertissements nouveaux, où il fit | de l'Opéra, auquel une récente circulaire de valoir les ressources de sa vaste expérience de chorégraphe. De ces deux intermèdes, nos préférences vont au premier, suite de danses et de rondes qui, à la formule classique du thème avec variations, adapte les motifs pittoresques d'une « moyenageuse » fête foraine et d'une parade de bateleurs sur le parvis de la cathé-

Quant à la plaisante fantaisie orientale

pálit au souvenir de Shéhérazade et de sa voluptueuse orgie de couleurs et de formes. Or, l'une et l'autre de ces compositions, dites « de caractère », ressortissent au genre de la danse appliquée, auxiliaire d'une action menée par la troupe de chant. Une pareille servitude im- juin dernier... pose forcément des limites étroites à l'essor de

l'imagination « saltatoire ». Les rôles sont renversés dans la sélection de Cyrca, opéra de M. Marc Delmas découpé en « action chorégraphique et symphonique ». En montant, d'office, cet ouvrage couronné, l'Académie nationale donna délibérément à la danse le pas sur le chant. Il en résulta une fastidieuse succession de cortèges, évolutions, tableaux vivants et scènes mimées, expérience vouée à l'insuccès et que nous ne mentionnons que par un extrême scrupule d'exactitude. Il serait prématuré, par ailleurs, de faire état des créations envisagées à l'Opéra, pour la saison à venir. Mais un inédit de M. Paul Dukas, une reprise d'Edouard Lalo et une reconstitution de Beethoven étant prévus par le programme, certains espoirs nous restent, malgré tout, per-

mis d'un salutaire redressement. Faute de rôles nouveaux à interpréter, l'historique de la troupe de danse se réduit aux différents « mouvements » modifiant sa composition. La rentrée de Mlle Spessivtzeva, étoile classique, n'a été marquée que par la reprise de la Tragédie de Salomé, mimodrame symbolique et macabre qui n'est guère de son emploi. Le départ de M. Riox accélère la ruine du corps de ballet masculin déjà décimé par l'appel du music-hall qui nous happe « sujet » après l'autre. Et la retraite de Mlle Jeanne Schwarz, première danseuse étoile, ayant choisi de partir en beauté, est venue ajouter à notre mélancolie.

Lors de sa représentation d'adieu nous avons donné, dans l'hebdomadaire Candide, une appréciation de son art, sur laquelle nous n'avons qu'à revenir en la résumant. « Mlle Schwarz écrivions-nous notamment, est l'incarnation de la danse noble. La pureté de son style et la majesté naturelle de son port répondent à la dignité de toute sa manière d'être. Et la séré- | tandis que la mélodie semble découler des opénité résultant d'un équilibre intérieur aussi stable que celui de ses attitudes n'enlève rien suivre l'exemple de Tschaïkovsky. Malheureuà la ferveur avec laquelle elle accomplit les rites de son art... » Il faut espérer qu'ayant renoncé à paraître sur la scène, cette éminente élève de la fameuse Mme Théodore, consentira à faire partie du corps enseignant | M. Guerra vient de prescrire l'unité de méthodes nécessaire à la formation d'une troupe ho-

Bien que fixés extra muros, en territoire

unième fois, ont Paris pour centre de rayonne-

diverses tendances, « excentriques » au sens ittéral du mot, qui se disputent l'esprit aventureux de l'illustre condottiere de la danse. Il nous faut baser un jugement tout provisoire sur les deux créations présentées à Paris en

Si, sous l'influence de Stravinsky, annongant urbi et orbi sa conversion à la foi classique et affirmant cette foi par les œuvres, nous avons pu constater le semblant d'un retour aux grandes formes du ballet traditionnel, le démon du bizarre, cet imp of perversity que dépeint Edgar Poe, ne cesse de hanter le goût incurablement « décadent » de M. de Diaghilev, homme « fin de siècle » s'il en fut. D'autre part, sa troupe, décimée et incertaine, n'est plus | de la forme. Cette tragédie auguste, au masque la mesure d'une tâche qui, écartant l'étrange.

L'Ode de M. Nabokof est une composition instrumentale et vocale qui perd à être rattachée par un scénario puéril et entortillé à un spectacle de danse, plaqué sur la partition et sacrifié, à son tour, à d'inconsistantes recherches de mise en scène. Pris en lui-même, l'ouvrage du | de danse. Il composa un ballet dans l'acception musicien débutant suit la forme de la cantate la plus strictement propre du mot : Apollonqui, sous l'impulsion propice d'un Stravinsky, cesse d'être un exercice de concours et tend à devenir l'expression, par excellence, de l'inspiration lyrique contemporaine. Le choix même du texte, son ton sublime, sa prosodie archaïque. caractérisent le style de l'Ode et l'état d'esprit du musicien. Les paroles sont de Lomonossof. poète russe pindarisant, académicien des sciences sous l'impératrice Elisabeth, esprit universel issu du peuple. Sa méditation sur la « grandeur de Dieu à propos de l'aurore boréale » réunit la solennelle élévation d'un Jean-Baptiste Rousseau et la dévotion compassée d'un Le Franc de Pompignan, ses modèles, à l'émotion véritable éprouvée jadis par le pe-tit rustre d'Archangel devant ce féerique phé-

Or, ces images qui planent, ces paroles qui exultent sont attaquées par le musicien, rythmées et scandées avec une insistance de l'accent qui est comme un hommage à Stravinsky. ras de Glinka et les airs de danse intercalés sement, le spectacle abstrus greffé sur l'ouvrage en compromet l'effet.

On y voit la nature présenter ses merveil-les à l'élève ravi. Cela sert de prétexte à des

projections lumineuses sur des rideaux de ma-

nœuvre. Du fait de ces expériences sans portée,

le plateau est presque constamment plongé

dans les ténèbres, où se déroulent les vagues

évolutions du corps de ballet. Dans le grand ballet allégorique, qui clôt cette ténébreuse affaire, la scène est envahie monégasque, les « Ballets Russes » que M. de par des personnages arborant des crinolines Diaghilev nous a ramenés pour la vingt et grises pailletées d'argent, dont les majesment. On peut contester les principes artistitueuses révérences évoquent une cérémoni. ques qui régissent l'activité de ce directeur. funèbre dans un opéra de Rameau. Une foule

blancs. M. Léonide Massine a composé pour eux, avec une ingéniosité qui se fatigue et parfois fléchit, des danses où les enchaînements classiques de pas sont corsés par des groupes acrobatiques, mélange discutable. Aussi est-ce à grand'peine que cet ouvrage put nous distraire de l'impatience où nous étions de connaître l'Apollon-Musagète, de Stravinsky, ballet dont le titre est, en lui-même, le plus fier des défis et la plus solennelle des promesses. Déjà, dans l'ordre lyrique, cet homme provi-dentiel avait, par son OEdipus-Rex, opéra-oratorio latin, restauré le sublime par delà l'émotion au moyen de l'élévation et de la rigueur

serein, nous brûlait et nous glaçait tour à tour. Apollon allait-il accomplir un « sacre » équivalent dans l'ordre saltatoire ? Effectivement, Stravinsky nous donna une œuvre où, restaurant les formules de Léo Delibes, il acceptait avec délices la servitude consentie et les « gênes exquises » de la musique Musagète, créé le 12 juin 1928, au théâtre Sarah-Bernhardt, est une éclatante réparation accordée à la grande tradition de la danse théâtrale. Nul musicien n'exerce sur l'esprit de ses contemporains une domination aussi souveraine ni aussi autoritaire qu'Igor Stravinsky. Toute page d'une de ses partitions peut devenir

une page d'histoire. Il courbe son imagination

exubérante sous le plus péremptoire des partis

au désir de plaire, mais à la plus impérieuse des logiques. Apollon-Musagète est, sous la forme d'une action mythologique, une profession de foi, la mise en œuvre d'une philosophie de l'art et l'allégorie d'une pensée. La doctrine d'un nouveau classicisme s'y trouve proclamée. Le grand barbare du Sacre du Printemps embrasse l'autel d'Apollon. Il commande au tumulte dionysiaque et brise la flûte de Marsyas.

aux Muses, la haute signification à peine celée. Cette œuvre est un ex-voto. Elle restaure un culte. Musicalement parlant, elle renoue une radition et réhabilite une technique. L'instrumentation d'Apollon annonce la revanche éclatante du quatuor des cordes. Hier encore il semblait agoniser sous les coups de Stravinsky lui-même, couvert par les stridentes fanfares des instruments à vent et l'obsédante batterie de la percussion. Désormais c'est

'archet qui est maître de l'orchestre autant et

plus que dans un concerto de Bach ou de

Le décor dans lequel Leto donne le jour au Musagète est dû au peintre Bauchant. Le site idyllique, tableau de chevalet agrandi, au milieu duquel s'épanouit un grand bouquet, dé-

soir aux danseurs moulés dans des maillots théose, où un quadrige descend sur le sommet du Parnasse. Dans un bref prologue mimé, nous voyons le divin nouveau-né apparaître à l'huis d'une grotte entouré de bandelettes, pareil à Lazare sur les icones byzantines. Puis, en une succession de variations, de pas de deux ou d'action, c'est la danse pure qui s'empare du plateau, pure à ce point que la Muse même de la pantomime se fait comprendre à l'aide du langage abstrait des pas de danse, tandis que le geste du doigt porté aux lèvres symbolise son mutisme; Polymnie n'est désignée que par des tablettes et son calame; quant à Terpsichore, munie d'une lyre minuscule, il lui est naturel de danser. Les trois filles de Mnémosyne arborent d'ailleurs, avec ostentation, le « tutu », qui est l'uniforme de la danseuse d'école. Mais je ne me résigne pas à accepter la chorégraphie de M. Balanchine comme défini-

J'ai bien saisi l'intention qui est celle de « réfrigérer » la danse classique, de la pousser vers l'abstraction et l'impassibilité des formules géométriques. Mais le jeune maître n'en sait pas assez long, son répertoire de pas est limité, ses enchaînements sont gauches. Cependant quelques groupes sont ingénieusement construits; certains passages, tel le tour « de promenade » que M. Serge Lifar, splendide et athlétique Apollon, fait exécuter aux trois Muses à la fois, frisent la parodie.Les variations du dieu sont manquées à quelques heureux détails près. On n'a donné au Citharède qu'un théorbe pour en jouer. Mais ses doigts pincent dans les pris et conforme ses moyens d'expression non airs les cordes d'une grande lyre invisible. Une fois de plus l'insuffisance, voire l'indigence de la chorégraphie balancent l'effet de la partition.

Cette défaillance d'une troupe, qui depui trop longtemps s'était égarée dans des recherches étrangères au génie de la danse russe, limita fatalement la portée de cette œuvre décisive. Cette offrande votive au divin archer n'est pas à sa place parmi les « curiosités esthétiques » qui l'entourent. Le geste de Stravinsky renouant avec les formes consacrées Telle est, de ces tableaux qui nous montrent du ballet, tout en leur conférant une ampleur la naissance du Délien et l'investiture donnée et une majesté sobre jusqu'alors inconnues, ce geste est resté symbolique; le théâtre de nos jours ne s'est pas trouvé, d'emblée, à l'échelle de ses intentions..

Nous assistons, depuis quelques années, à un renouveau de la danse espagnole. Cette renaissance inespérée d'un art dont la puissance créatrice semblait épuisée, est due, avant tout, au singulier génie d'une danseuse, la Argentina qui, à elle seule, a résumé et régénéré un genre si longtemps ravalé et falsisié. Son exceptionnelle réussite a déclenché toute une offensive de la danse espagnole - le plus ancien et le plus noble des « exotismes européens ». Son ascension vers la gloire a été lente et difficile, car son art délicat et intense, se jouant en des nuances ténues, était un de Marcuf, son ingéniosité, par endroits hasardée jusqu'à imposer des pas de blackbottom à des almées des Mille et une Nuits,

Argentina atteint à une plénitude et à une variété incroyables. L'intelligence, chez elle, transfigure cette écriture de lignes courbes, ellipses et spires, entrelacs mauresques, qui sont à la base de tout baile ibérique. Une fois de plus, elle a reconquis l'Andalousie sur les Arabes. On a voulu, d'abord, contester l'authenticité de cet art fait de science et d'inspiration. C'est que, comme tout artiste véritablement créateur, elle transposait les données du folklore espagnol, ces danses du terroir qui sont un balbutiement de l'instinct primitif, et elle les asservissait à un style. De cette danse, elle a reconnu la double nature qui nous enchante, car elle satisfait à la fois l'esprit et les sens. Ce frénétique jaillissement, cette ardeur animale qui transporte le danseur populaire, elle les asservit à une forme, les inscrit en des mouvements d'une pure et hautaine élégance, les plie à la perfection. Grâce à elle, la danse espagnole de théâtre traverse une nouvelle étape et s'élève à un niveau encore jamais atteint de « sublimation ».

Aucune œuvre n'a permis aux qualités de l'artiste de mieux se manifester que certaines scènes de l'Amour sorcier, ballet de M. Manuel de Falla, qui triompha à l'Opéra-Comique.

Candelas, qui aime d'amour Marco, est han-

ée par le spectre de son amant défunt. Tel est l'argument de ce ballet, non pas pantomime, mais magique, car les pas et les gestes qui le composent ne sont ni des figures de danse uniquement décoratives, ni les signes spontanés de la passion : ce sont des sortilèges, charmes qui refoulent les larves du néant. Aussi l'action culmine-t-elle en cette scène suprême, où Candelas se recueillit pour conjurer le maléfice. Elle réunit ses compagnes, et, autour du brasero, elle mène la danse rituelle du feu. Un strident vibrato des cordes prépare ce martèlement impérieux, hallucinant, que la magicienne scande avec ses talons en se déplaçant latéralement et en marquant la mesure de ce claquement du pouce et du médius, qui, instrument naturel, préfigure crotales et castagnettes. Ou bien, elle s'avance à pas croisés vers la flamme, qu'elle attise, penchée, par l'envol de ses jupes servant de soufflet et que fait onduler le balancement de ses hanches... La mise en scène du baltet avait été réglée

par la danseuse elle-même. Elle affirma, depuis, ses dons de chorégraphe en créant, de toutes pièces, un ensemble de « Ballets espagnols » et en dotant cette troupe improvisée d'un répertoire. Elle demanda les partitions de la Sonatine, du Contrebandier, de la Guinguette à de jeunes musiciens de son pays, les Halffter, les Espla, les Duran. Animatrice et protagoniste, elle assura la réussite de cette tentative téméraire tendant à faire revivre un genre, celui du ballet « à l'espagnole », dont Théophile Gautier déplorait déjà la disparition dans les quatrains d'Emaux et Camées.

ANDRÉ LEVINSON.

A William Francisco

# PEUTLETON DU COM